



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

Copie : Ville

Copie : MRC HSF

Copie : Propriétaire

Réservé à la municipalité no demande : \_\_\_\_\_

## SECTION A - Identification de l'emplacement (obligatoire)

No civique : \_\_\_\_\_

Voie publique : \_\_\_\_\_

No de lot du cadastre du Québec : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Usage du bâtiment :  résidentiel  Commerciale  Industriel  Public et institutionnel  Autre

S'il s'agit d'un mandataire joindre une procuration et cochez ici :

## SECTION B - Identification du requérant (obligatoire)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## SECTION C - Identification du propriétaire (à remplir seulement si différent de la section B)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## SECTION D - Description des travaux (obligatoire) :

Construction  Lotissement  Enseigne  Fosse septique   
 Rénovation  Piscine / SPA  Coupe d'arbres  Changement usage   
 Démolition  Clôture  plantation Haie  Autres\*  \*Spécifier  
 Demande de dérogation mineure  Demande de changement de zonage

### Description des travaux et détails supplémentaires utiles à la bonne compréhension du projet :

\* Joindre un croquis avec les distances des lignes de lots et avec les autres bâtiments (obligatoire)

## SECTION E - Exécitant des travaux (obligatoire) :

Exécitant des travaux Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Autoconstruction (cocher si le propriétaire exécute lui-même les travaux)

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

No R.B.Q. : \_\_\_\_\_

No. N.E.Q. : \_\_\_\_\_

Personne responsable à contacter : Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### Durée probable des travaux (obligatoire) :

Début : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 année mois jour année mois jour

Coût approximatif des travaux (obligatoire) : \_\_\_\_\_ \$

## SECTION F - Pièces et documents exigés (obligatoire)

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Plan de construction, de localisation ou croquis à l'échelle avec les distances des lignes de lot et des autres bâtiments |
| <input type="checkbox"/> | Pour un lotissement : plan d'arpenteur  |
| <input type="checkbox"/> | Pour une fosse septique : test de percolation   |

## Obligations du propriétaire, occupant ou requérant

- Afficher tout permis ou certificat d'autorisation d'une façon bien visible à partir de la rue, à l'endroit des travaux.
- Réaliser les travaux en conformité avec le permis ou le certificat d'autorisation délivré et les prescriptions de la réglementation d'urbanisme.

## AVIS IMPORTANT

Ce présent permis ou autorisation ne dispense pas le requérant de s'assurer que son projet est conforme à toute autre législation d'une autre autorité compétente en semblable matière, notamment en ce qui a trait à la Loi sur la qualité de l'environnement et de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Si, comme requérant, votre projet se situe à proximité ou à l'intérieur d'un milieu humide potentiel identifié sur la cartographie de canards illimités, vous devez appliquer les mesures de protection des milieux humides contenues dans la Loi sur la qualité de l'environnement. Pour toute information :

MELCC Estrie 770, rue Goretti, Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

Téléphone : 819 820-3882 / Courriel : [estrie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:estrie@environnement.gouv.qc.ca)

## SECTION G - Déclaration (obligatoire)

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année mois jour

## NOTE :

Fait

→ **Un compteur d'eau est obligatoire pour toute construction résidentielle, commerciale, industriel, institutionnelle. Il doit être installé lors de la construction**

**Le fonctionnaire responsable du dossier bénéficie d'un délai de 30 jours, calculé à compter du moment où la demande est substantiellement complète pour fins d'analyse municipale, afin de répondre à la demande formulée.**

**Le fonctionnaire responsable traitera la demande uniquement lorsque celle-ci est complète et que tous les documents exigés auront été fournis.**

Ville de Scotstown, 101 chemin Victoria Ouest, JOB 3B0 - 819-560-8433

Courriel : [inspecteur.scotstown@hsfqc.ca](mailto:inspecteur.scotstown@hsfqc.ca) ou [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

## AVIS DE CONFORMITÉ DE LA DEMANDE

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

No. Permis : \_\_\_\_\_

Demande reçue : \_\_\_\_\_

Coût de permis : \_\_\_\_\_ \$

Approuvée le : \_\_\_\_\_

Début des travaux : \_\_\_\_\_

Refusée : \_\_\_\_\_

Date d'échéance : \_\_\_\_\_

Raison du refus : \_\_\_\_\_

Condition(s): \_\_\_\_\_ Fin des travaux constaté : \_\_\_\_\_

Remarques : \_\_\_\_\_

Copie du permis envoyé à la MRC HSF : \_\_\_\_\_ (date)

\_\_\_\_\_  
Inspecteur en bâtiment et en environnement  
ou la personne autorisée